

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 25/06/2020
Présents : 17	<i>L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la</i>
Dont Présents non votants : 0	<i>présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Représentés : 1	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre
Votants: 18	BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine
Pour: 18	GIL, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe
Contre: 0	VIDAL
Abstentions: 0	<b>Représentés:</b> Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
	<b>Présents non votants :</b>
	<b>Excusés:</b> Josian CABROL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE,
	Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Martine
	OLMOS, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA
	<b>Absents:</b>

#### Objet: Projet sport santé

En 2019, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a répondu et a été retenu à un appel à projet de la Fondation de France intitulé « sport et santé en milieu rural ». Il s'agit d'améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activité de pleine nature (APN) aux parcours de soins de patients atteint de maladie chronique.

Ce projet est à la croisée des enjeux de deux missions du Pays, le Contrat Local de Santé et le Pôle de Pleine Nature.

#### Les objectifs du projet sont :

- faire découvrir et pérenniser la pratique d'activités de pleine nature par les patients atteints de maladies chroniques ;
- favoriser l'émergence d'une culture commune sur les questions de sport santé.

Trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) se sont portées volontaires pour y participer :

- MSP des Hauts Cantons (Saint Pons de Thomières - Olargues) ;
- MSP Orb Santé (Hérépian - Bédarieux) ;
- MSP des Monts d'Orb (Lamalou-les-Bains, Saint-Gervais-sur-Mare, Colombières-sur-Orb, Graissessac).

Des séances d'activités de pleine nature seront organisées et proposées à des patients repérés par les professionnels de santé en raison de quatre séances par mois (recommandation de la Haute autorité de santé) avec pour objectif de favoriser un changement de comportement et d'inscrire la pratique des APN dans la durée. Les liens avec les clubs locaux seront favorisés. Le suivi médical des patients sera assuré par les professionnels de santé dans le cadre des séances d'ETP (Education Thérapeutique des Patients).

Deux groupes de 12 personnes seront créés pour une durée de mise en activités de 9 mois chacun, soit 36 séances par personne. Ils seront encadrés par des professionnels d'activités de pleine nature diplômés et accompagnés par des professionnels de santé des MSP.

Le budget prévisionnel est de 24 430,00 € et son plan de financement prévisionnel est le suivant :

Fondation de France :	11 000 €
DRJSCS Occitanie :	3 000 €
Fondation Privat :	1 730 €
MSP (valorisation temps de travail et éducation thérapeutique) :	8 700 €

En conclusion, le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :  
valider les budgets prévisionnels globaux  
l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le comité syndical valide les budgets prévisionnels globaux et autorise le Président à signer tout document relavant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Fait à Cessenon-sur-Orb le 02 juillet 2020

Le Président,  
Jean ARCAS

